

Wambrechies Info



Nouveau chemin,
double avantage
➤ page 6



Défibrillateurs : la ville
développe son réseau
➤ page 9



Les budgets de la ville
➤ pages 10 & 11



Et vous, qu'allez-vous faire cet été ?

Festival de l'Air (photo), opéra au fort du Vert Galant,
bals latinos, balades découverte, croisières...
Retrouvez la programmation culture/loisirs
de votre été wambrecitain, pages 3 à 5



Dossier : que faire cet été ?

- page 3 : > Festival l'Eté au Fort
- page 4 : > Festival de l'Air & bals latinos
- page 5 : > L'été de l'Office de Tourisme

Cadre de vie

- page 6 : > Nouveau chemin, double avantage
- > Apprenons à vivre ensemble

Grandir à Wambrechies

- page 9 : > Défibrillateurs : les nouvelles installations
- > Logement : le domaine de Juliette

Finances

- pages 10 et 11 > Les budgets de la commune

Economie

- page 12 : > Les nouveaux commerces et services à Wambrechies

Vie citoyenne

- page 13 : > Echos de LMCU : l'eau en débat
- page 14 : > Résumé des trois derniers Conseils Municipaux
- page 15 : > Expression politique
- > conseils utiles contre les cambriolages ...

Photos

- page 16 : > Un semestre en photos



Chères Wambrecitaines, Chers Wambrecitains,

Le temps est à la réflexion, à une forme de rigueur et de responsabilité accrue quant aux choix des politiques et de l'action publique.

Mais l'heure est aussi aux initiatives innovantes, à la créativité et à la solidarité. Qu'elles soient privées ou publiques, elles doivent continuer de s'exprimer et de trouver un écho auprès des décideurs et des entrepreneurs.

A l'heure où l'économie, la finance, la mondialisation, occupent de manière permanente le terrain et l'actualité, il faut préserver l'espace pour les idées, pour la culture, l'éducation et toutes les formes de création.

Notre société est forte de ces atouts, d'une singularité dont le foisonnement ne s'est pas démenti malgré la crise.

Sur Wambrechies, les créations d'entreprises persistent ; et de nouvelles idées émergent continuellement.

L'offre évolue, s'adapte, comme en témoigne l'ouverture, au printemps 2014, d'un bâtiment à usage de vente et d'un atelier de transformation de produits fermiers.

Etre toujours au plus près des gens...

Au niveau culturel surtout, nous vous proposons un été riche en découvertes, un été coloré, susceptible de parer à l'ambiance morose.

Un opéra de Mozart en plein air, au fort du Vert Galant, des expositions incroyables dans un site en pleine mutation...mais aussi, des bals latinos, pour bouger au rythme du soleil, ou encore cette nouvelle édition du Festival de l'air, avec son lot de spectacles, démonstrations et autres baptêmes.

En ces temps difficiles, l'effervescence estivale doit nous permettre de nous ressourcer.

Quant à l'équipe municipale, elle poursuit, à mes côtés, son travail afin d'améliorer toujours davantage la vie quotidienne des Wambrecitains.

Je souhaite effectivement mettre un éclairage tout particulier sur les nouveaux quartiers ou sur ceux qui sont en pleine transformation en privilégiant la qualité de la vie et les services de proximité : sur le quartier Foch, le futur quartier Est... La priorité est mise, comme en centre-ville ou en limite urbaine, sur la qualité des déplacements, sur le respect de l'environnement comme celui des piétons et des cyclistes.

Je veux que notre belle commune demeure sereine, qu'il y fasse bon vivre.

De même, la sécurité de chacun au quotidien, est inscrite au cœur de mes préoccupations.

Pour cela, Wambrechies poursuivra ses efforts pour vous offrir le meilleur d'elle-même.

Je vous souhaite des vacances agréables, un été salvateur et réparateur et le plus de satisfactions possibles.

Maire de Wambrechies
Vice Président de Lille Métropole Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM Alliance Nord Ouest

...et retrouvez toute l'actualité wambrecitaine sur www.wambrechies.fr



Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies, imprimé à 4 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier certifié PEFC issu de forêts écologiquement gérées.

Directeur de la publication : Daniel Janssens

Rédacteur en Chef : Michel Sas

Rédaction : Robin Wallart, Sandrine Buchet

Maquette : Robin Wallart, Sandrine Buchet

Photos : Robin Wallart,

Ont participé à ce n° : vos Elus, Tania Atarssa, Matthieu Richard, Marc Corbanie, Christophe Valenduc.

Impression : FG PRINT, Z.A. du Chat - 126, rue Marie Curie 59118 Wambrechies

Dépôt légal : second trimestre 2013

Une question ? Robin Wallart, 03 28 38 84 23 | com@wambrechies.fr

Un été à la carte

L'été wambrechitain sera éclectique et séduisant : entre une première édition du Festival l'Été au Fort (du Vert Galant), la septième édition du Festival de l'Air, les deux grands bals latinos sur l'espace Robersart, les balades en calèche ou à fleur d'eau... vous trouverez à coup sûr source d'inspiration et de distraction. Suivez le guide !

Festival l'Été au Fort

Jusqu'au 29 juillet

La première partie* du festival *L'été au fort* court jusqu'au 29 juillet et s'annonce grandiose : sous l'égide de son thème, les flûtes enchantées, se cache une programmation ambitieuse, prometteuse, et allons-y sans ambages, haut de gamme. Le tout installé dans l'atypique et monumental fort du Vert Galant, aux murs chargés d'Histoire et propices à l'évasion.

*La seconde partie se tiendra en septembre/octobre prochains -programmation en cours.

Opéra en plein air : La Flûte Enchantée de Mozart



Découvrez cet opéra mythique dans le lieu hors-norme qu'est le fort du Vert Galant. Un lieu où les forces telluriques, comme les forces de feu et de lumière, participent pleinement au chemin initiatique de *La Flûte Enchantée*, l'opéra étant joué en extérieur et en partie sous forme ambulatoire par l'excellent Ensemble baroque *Opalescences*.

Ses 50 musiciens et solistes s'y métamorphosent en investissant plusieurs scènes afin de mettre en valeur, dans le contexte de l'œuvre, le conte, la musique et le livret de l'opéra.

Unique, magique. Initiatique ?

Direction artistique : Saskia Salembier ; chef invité : Stéphane Fuget ; mise en scène : Yves Coudray

Trois représentations : samedi 29 juin, lundi 1er et mardi 2 juillet à 21h30, cour Est du fort du Vert Galant (rue du Vert Galant à Wambrechies). Un parking d'une centaine de places est à votre disposition à l'entrée du fort.

NB : spectacle susceptible d'être reporté de 2 heures en cas de mauvais temps.

Tarifs : places non couvertes : 55 €, 35 € pour les - de 16 ans ; places couvertes sous réserve des disponibilités : 70 à 80€

Résa : en ligne uniquement, sur le site de Sortir (www.lille.sortir.eu)

Deux magnifiques expositions au long cours

Fusions et transparences



Du 6 au 29 juillet, les week-ends de 11h à 19h. Entrée libre, possibilité de pique-niquer sur place.

Exposition autour de l'acier et du verre présentant des œuvres majeures de Brigitte Sillard, préhistorienne, ethnologue et artiste plasticienne mondialement reconnue, accompagnées de créations d'artistes ayant participé, dans ce

même fort du Vert Galant, à l'exposition *Human Art's World 2012*.

Autour de La Flûte Enchantée

Du 28 juin au 29 juillet. Entrée libre. Ouverte les jours de représentation de *La Flûte Enchantée* de 18h à 21h et les week-ends de 11h à 19h, aile Ouest du fort du Vert Galant.

Découvrez Histoire et affiches de l'Opéra *La Flûte Enchantée* de Mozart à travers le temps, ponctuées d'œuvres contemporaines (dont certaines ont spécialement été créées pour l'événement) sur les thématiques du symbolisme et des chemins initiatiques.

Gangbe Brass Band

Dimanche 7 Juillet à 16h30, fort du Vert Galant.

Gangbe Brass Band ouvre le bal des concerts d'été au fort du Vert Galant (programmation en cours).

Ce groupe béninois à la démarche résolument contemporaine opère une fusion étonnante entre le jazz et la musique traditionnelle béninoise.

10€, sur place





Votre pro



Septième édition du nom, le Festival de l'Air se tient les 6 et 7 juillet prochains sur l'aérodrome de loisirs. Incontournable, et gratuit.

Show aérien, pilotes d'exception, avions historiques... Que vous soyez passionnés d'aéronautique ou simples curieux, venez poser votre nez en l'air depuis les vertes patûres de l'aérodrome en ce premier week-end des grandes vacances.

En guest star cette année, la célèbre Patrouille Cartouche Doré de l'armée de l'air, accompagnée d'avions de renommée mondiale tels que le YAK 3, le T6 American, le STAMPE SV4, le STORCH, le Nord 1101, la navette électrique...

Ajoutez les animations proposées par les aéroclubs locaux (visites guidées de leurs infrastructures, simulateurs de vols, baptêmes de l'air...) et vous obtenez-là de quoi faire pétiller les yeux de vos enfants -et les vôtres.

Lieu : Aérodrome Lille-Marcq, Avenue du Général de Gaulle à Bondues

Horaires :

Samedi 6 juillet de 14h à 20h : portes ouvertes de l'aérodrome

Dimanche 7 juillet :

> de 10h à 14h, portes ouvertes des Aéroclubs et animations

> de 11h à 12h, visite commentée de l'exposition statique d'avions (sur réservation préalable)

> de 15h à 20h, show Aérien

Infos, réservations : 03 20 98 34 95 ou www.aerodromedeloisirs.fr

Balade

L'aérodrome est aussi un lieu de verdure où la Nature a droit de cité.

Un circuit de randonnée, le *Chemin des Perdrix*, vous emmène sur 3 km à travers prairies & espaces boisés à la découverte d'un autre aérodrome, plus intime, où buses, lièvres, papillons et faisans ont élu domicile. Le départ de ce sentier balisé et protégé se situe au niveau du parking d'entrée.



Bals latinos

Samedis 6 juillet et 24 août, dès 18h, espace Robersart (devant le château de Robersart)

Vous connaissez la formule : depuis deux ans, la ville vous offre en partenariat avec *Sabor Latino*, deux bals gratuits et en plein air sur l'espace Robersart. La promesse de deux belles soirées entre château, Deûle & église, avec barbecue géant, mojitos y *música cubana*.

Grande nouveauté : la formule du premier bal (le 6 juillet) évolue cette année ! Après les cours de danses latines gratuits au son des DJ's de *Sabor Latino*, vous pourrez découvrir *Diosbel* y *el Secreto Intenso* en concert aux alentours de 20h30. Gratuitement, en plus : sympa, non ?

Notez qu'en cas d'intempéries, ce concert est reporté au second bal, le 24 août.

Pour le reste, rien ne change : ambiance festive, torridement latine même, piste de danse et DJ's invités, dont *Ivan El Samuray de Cuba*, un génie du son et du mixage latino, tout simplement le plus grand DJ cubain en Europe...



Programme

18h : début des bals

19h-20h : cours de danses latines gratuits

20h30 : concert (6 juillet, sauf en cas de pluie, auquel cas le concert est décalé au 24 août)

21h30 : soirée DJ's

Programme estival

Pour les enfants

À la découverte des trésors des marais

> Dimanche 23 juin à 15h

Y'a-t-il de la vie dans l'eau ? 4, 6, 8 pattes ? Insecte ou araignée ? Libellule ou demoiselle ? 1, 2, 3... pêchez, observez, identifiez !

Rdv à la Ferme St Chrysole (1015 rue de Quesnoy à Wambrechies).
Gratuit. Durée : 2h (inscription obligatoire auprès de l'Espace Naturel Lille Métropole - Tél : 03.59.00.24.55 - www.enm-lille.fr)



Questions le long de la Deûle pour les enfants

> Mercredi 10 juillet à 15h

Qu'est ce que la Deûle ? Comment fonctionne une écluse ?

Pour connaître ces réponses, les enfants sont invités, accompagnés d'adultes, à participer à la balade commentée sur les chemins de halage. Un livret jeu leur sera remis.

Rdv à l'Office de Tourisme (21 Place du Général de Gaulle)
4€/adulte et 1€/enfant. Durée : 1h30

Balade en calèche

> Dimanche 14 juillet de 15h à 18h

Découvrez Wambrechies sous un nouvel angle, à bord d'une calèche de 10 ou 15 places.

Rdv à l'Office de Tourisme (21 Place du Général de Gaulle).
4€/adulte et 1€/enfant. Durée : 30 à 40 min



Découverte



Mini croisière sur la Deûle

> Mardi 25 juin à 16h30, dimanches 21 juillet et 4 août à 15h30

A bord du bateau *le Marc*, découvrez depuis l'onde et sous un autre angle, Wambrechies et ses principaux monuments.

Rdv au port de Plaisance.

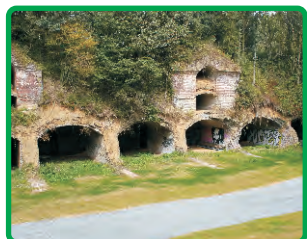
Tarifs : 5€/adulte et 4€/enfant (de 4 à 13 ans). Durée : 1h.
Info/résa : ISNOR, 03.21.39.15.15 - www.isnor.fr

Si Wambrechies m'était contée

> Vendredis 12, 26 juillet et 9 août à 15h.

Connaissez-vous l'histoire de Wambrechies ? Depuis quelle époque existe-t-elle ? Comment cette petite bourgade s'est-elle développée au fil du temps ? Pour le savoir, suivez le guide !

Rdv à l'Office de Tourisme (21 Place du Général de Gaulle)
Tarif : 4€/adulte et 1€/enfant. Durée : 1h30



Visite du Fort du Vert Galant

> Dimanche 25 août à 16h.

L'Histoire du fort du Vert Galant, bâti en 1879 par le Général Séré de Rivières, fut surtout marquée par le sang des personnes qui y furent exécutées lors de la seconde guerre mondiale. La visite sera commentée par Pierre Pennequin.

Rdv devant le fort (rue du Fort du Vert Galant)

Tarif : 4€/adulte et 1€/enfant. Durée : 2h (réservation obligatoire)

Infos/résa

Office de Tourisme du Val de Deûle, 03.28.38.84.21 www.valdedeule-tourisme.fr

...Mais aussi

Soirée au Château - À la découverte du fort du Vert Galant

Mardi 25 juin, 20h, château de Robersart

Cette *Soirée au Château* se propose de vous faire (re)découvrir les petites et la grande Histoire du Fort, son architecture, le projet de renaissance porté par la ville...

Entrée libre.

Tramways anciens

Tous les dimanches de 14h à 17h30 ainsi que les mercredis de juillet et août de 15h à 17h. Départ du Vent de Bise toutes les 40 minutes.

Montez à bord de l'un des tramways du début du XXe siècle restaurés par l'Amitram et plongez dans le temps sur 3 km entre Wambrechies et Marquette, le long des chemins de halage de la Deûle.

4,50€/adulte, 1€/enfant.

Le musée du jouet

Ouvert les dimanches et mercredis de 14h à 18h, château de Robersart.

Entre féerie et nostalgie, ce musée est l'occasion de découvrir une collection riche et originale.

4€/adulte, 2€/enfant.

L'espace Gutenberg

Ouvert tous les 2^e dimanches du mois de 14h30 à 17h ainsi que les mercredis de juillet et août de 14h à 16h, Capitainerie du port de plaisance.

Le musée de l'imprimerie, en plus de l'expo *Saveurs & impressions*, propose des démonstrations d'impression sur une réplique de la presse de Gutenberg.

3,50€/adulte, 2,50€/enfant.

Journées du Patrimoine

Samedi 14 au soir et dimanche 15 septembre après-midi.

Balade nocturne contée, visites guidées, expositions et animations surprises... LE week-end de la rentrée à ne pas manquer !

À l'instar des années passées, nous vous convions dès samedi soir, aux alentours de 20h, pour une balade nocturne contée à la découverte de trois hauts lieux patrimoniaux wambrechiesiens (nous ne vous dirons pas lesquels...), hôtes de contes et spectacles vivants surprises.

Attention : le nombre de place est limité, pensez à réserver auprès du service culture dès aujourd'hui (coordonnées ci-dessous) !

Dimanche, en plus de l'ouverture des bâtiments municipaux, deux expositions à l'entrée libre au château de Robersart et dans l'ancienne pharmacie Roye-Caenevet déclineront la thématique nationale, *100 ans de protection*, et, entre deux visites guidées, *les Plaisirs d'Elixirs* de la Cie *Cogne Trottoirs* égayeront sous forme déambulatoire votre après-midi... Du beau, du lourd : à cocher sur vos agendas !

info/résa : 03 28 38 84 53 | culture@wambrechies.fr

Vivre ensemble

Chicanes

Le dépôt de poubelles sur les trottoirs n'a qu'un temps : celui du ramassage.

Une lapalissade pensez-vous ? Allez donc faire un tour rue du Général Leclerc ou rue de la Résistance (entre autres)...

Là, trop souvent, nombre de poubelles jouent les chicanes sur trottoirs, obligeant les piétons à un détour sur la voirie pour les éviter.

La ville est consciente des difficultés parfois rencontrées par certains particuliers pour les ranger, mais la sécurité des usagers prime : entre un couloir à nettoyer parce qu'il a plu et une mère de famille renversée avec son enfant en poussette, le choix est vite fait.

Après avoir tenté vainement la démarche préventive tissée de multiples rappels à la loi, la police municipale verbalisera donc dorénavant les oublis.

Pour info, l'infraction étant de classe 2, il vous en coûtera 35€ d'amende...

Etrons de-ci de -là

Le caca du chien qui fait sa promenade, c'est dans le sac* et non sur les marguerites. Lesquelles de toutes façons finissent toujours par refiler le paquet à la première semelle venue.

L'espace herbeux du parking de l'Hôtel de Ville est à ce titre exemplaire : un champ d'étrons, que les enfants et parents d'élèves des écoles Leroy & Ferry (pour ne citer qu'eux) expérimentent quotidiennement avec dégoût -et parfois accident.

Puisque, là encore, les rappels à la loi ne fonctionnent pas, sachez que la police municipale peut verbaliser les contrevenants (35€). Et inutile de refiler la responsabilité à votre chien.

**des sacs à déjections sont dispos gratuitement en mairie et à l'Office de Tourisme.*

Vitesse excessive

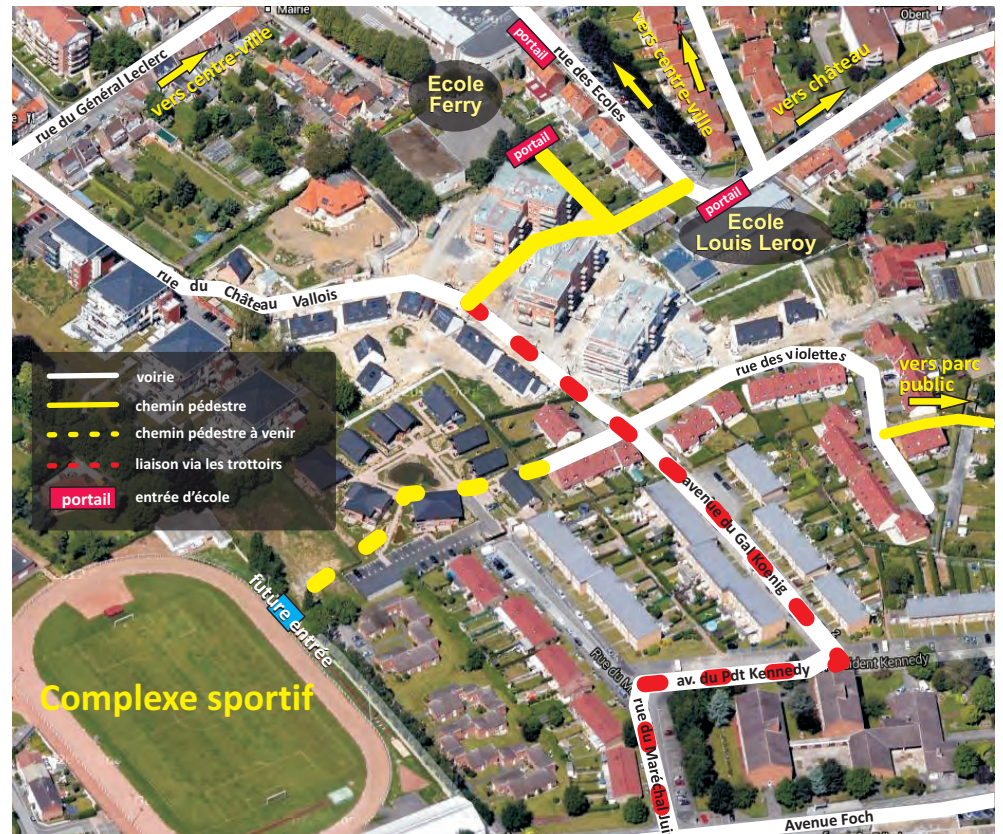
Suite à de nombreuses plaintes de riverains quant aux vitesses excessives en agglomération, la ville a investi dans un radar mobile. La police municipale procèdera, dans un premier temps, à des contrôles préventifs. À bon entendeur...

Voie lactée

Afin de rendre à la nuit sa beauté étoilée, mais aussi à but de substantielles économies d'argent et de pollution, la ville a décidé depuis janvier 2013 d'anticiper un décret régalién -qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain, imposant la fermeture de tout éclairage extérieur des bâtiments non résidentiels entre 1 heure et 6 heures du matin (la voirie n'est pas concernée, rassurez-vous).

Nouveau chemin, double avantage

La ville a créé un chemin reliant la rue du Château Vallois à la rue des Ecoles. Conséquences heureuses : il est désormais beaucoup plus aisé de rejoindre le centre-ville à pied depuis le quartier Foch, et les maternelles scolarisés à l'école Louis Leroy peuvent désormais rallier en toute sécurité la cantine et la garderie situées dans le restaurant scolaire Jean Vandenbosch.



Les Wambrechitaines et les Wambrechitains voulant se rendre en centre-ville, aux écoles Ferry et Leroy ou encore à la salle des fêtes, sont invités à utiliser cette liaison douce, agréable et sécurisée (cf plan ci-dessus, en jaune)... la pratique du vélo ou de la marche à pied n'est-elle pas recommandée pour se maintenir en bonne santé -en plus de ses vertus environnementales ?

Les services techniques ont, de plus, construit un second portail d'entrée pour Ferry, permettant au chemin d'aboutir directement dans la cour Ouest de l'école. Les maternelles scolarisés à Louis Leroy peuvent donc désormais rejoindre loin de toute circulation automobile le restaurant scolaire.

Ce second portail d'entrée vous est aussi ouvert : les parents d'élèves, et notamment ceux habitant le quartier Foch ou les nouveaux quartiers, n'auront ainsi plus l'obligation de venir en voiture déposer leurs enfants à l'une ou l'autre des deux écoles.

Vu le degré de saturation du parking de l'Hôtel de Ville et de la rue des Ecoles aux heures d'entrées/sorties, et à défaut d'essor du concept de pédibus, ce détail n'en est peut-être pas un...

Cette liaison douce vous fera, enfin, gagner pas mal de temps dans les liaisons transversales pédestres : essayez, vous ne serez pas déçus.



Mobilité durable

La politique municipale d'urbanisme s'inscrit depuis 15 ans dans un cadre de mobilité durable.

Afin de donner l'envie, à toutes et à tous, de se déplacer autrement qu'en voiture pour les petits trajets, un maillage de chemins agréables et sécurisés voit petit à petit le jour à Wambrechies.

Chaque nouveau quartier s'accompagne ainsi de liaisons douces et la Ville a pour projet de jalonner à terme tous ces nouveaux itinéraires.

Nouveaux tarifs 2013-2014



Voici les nouveaux tarifs qui entreront en vigueur le 1er septembre 2013.

Périscolaire

GARDERIES		
HORAIRES	WAMBRECITAINS	EXTÉRIEURS
07 h 15 – 07 h 45	1.60 €	2.15 €
07 h 45 – 08 h 15	1.10 €	1.95 €
16 h 30 – 17 h 00	1.10 €	1.95 €
17 h 00 – 17 h 30	1.10 €	1.95 €
17 h 30 – 18 h 00	1.10 €	1.95 €
18 h 00 – 18 h 30	1.60 €	2.55 €
Au-delà de 18h30	Pénalité de 9 € par demi-heure	

RESTAURATION					
Type		Tarifs	Type		Tarifs
REPAS COMPLET	Maternelles	3.15 €	PANIER REPAS (*)	Maternelles	1.50 €
	Élémentaires	3.30 €		Élémentaires	1.50 €
	Extérieurs	4.15 €		Extérieurs	3.00 €
	Adultes	7.50 €			

(*) Uniquement pour les allergies alimentaires.

ÉTUDES :

Surveillées : Wambrechitains 1.25 €, extérieurs 1.60 €.
Dirigées : Wambrechitains 2.00 €, extérieurs 3,00 €.

RENSEIGNEMENTS PÉRISCOLAIRE :

Toutes les pré-inscriptions aux écoles publiques et aux services de garderies, de cantine et d'études se font en mairie par le biais du guichet unique : 03.28.38.84.27

guichet.unique@wambrechies.fr

Services municipaux

Accueils de loisirs				
Tranches	Quotient CAF	Accueils de Loisirs & mercredis	Demi-journée (pour les 12-17 ans)	Carte Accueil Jeunes
T1	0 à 549	2.15 €	1.08 €	7.50 €
T2	550 à 762	3.20 €	1.60 €	10.70 €
T3	763 à 1037	4.90 €	2.45 €	13.90 €
T4	1038 à 1342	6.45 €	3.23 €	17.20 €
T5	1343 et plus	8.60 €	4.30 €	21.50 €
Extérieurs		10.75 €	5.37 €	43.00 €

RENSEIGNEMENT ACCUEILS DE LOISIRS :

Service enfance-jeunesse
03.28.14.42.78
enfance.jeunesse@wambrechies.fr

RENSEIGNEMENTS MUSIQUE & COUTURE

Service culture : 03.28.38.84.53
culture@wambrechies.fr

École de musique			
Inscriptions		Cours	
Membres de l'Harmonie	26 €	Instruments d'harmonie	26 €
Enfant, frère, soeur mineur(e) d'un membre de l'harmonie	52 €	Autres instrument	
Enfant mineur wambrechitain	52 €	Enfant, frère, soeur mineur(e) d'un membre de l'harmonie et membre de l'harmonie	85 €
Adulte wambrechitain	170 €	Enfant wambrechitain	170 €
Enfant mineur & adulte extérieur	220 €	Adulte wambrechitain	235 €
Location d'instrument	50 €	Extérieurs (enfants & adultes)	470 €

COURS DE COUTURE

Adultes Wambrechitains : 5€
Adultes extérieurs : 10 €
Carte annuelle réservée aux enfants Wambrechitains : 12 €

Accueils de loisirs d'été

Quelques contacts utiles, à l'occasion de ces accueils de loisirs d'été qui se déroulent du 8 juillet au 23 août :

Service enfance-jeunesse

> 03 28 14 42 78

> enfance.jeunesse@wambrechies.fr

Accueils juillet (du 8 juillet au 2 août)

Accueils petite enfance (2-5 ans) :

> Ecole Louis Leroy : 03 20 78 84 88

> Ecole Sévigné : 03 20 78 80 46

Accueil enfance (6-11 ans) :

> Centre sportif Cibié : 03 20 63 09 71

> 1^{er} étage du château Rouge : 03 28 14 42 83

Accueil jeunes (12-17 ans)

2^e étage du château Rouge : 03 28 14 42 85

Accueils août (du 5 au 23 août)

Accueil petite enfance (2-5 ans)

> Ecole Sévigné : 03 20 78 80 46

Accueil enfance (6-11 ans)

> 1^{er} étage du château Rouge : 03 28 14 42 83

Accueil jeunes (12-17 ans)

> 2^e étage du château Rouge : 03 28 14 42 85

Pédibus de loisirs



La ville a instauré un service de pédibus à l'occasion des accueils de loisirs de printemps, afin de tester l'application du concept à Wambrechies.

Avec un succès relatif certes, mais certains parents ayant joué le jeu, nous avons ainsi pu mettre en place dans des conditions réelles ce service de transport pédestre.

Pour mémoire, le pédibus est, comme son nom l'indique, du ramassage scolaire (ou périscolaire, en l'occurrence) sur le schéma des bus scolaires, mais à pied et en empruntant la bonne idée du co-voiturage : la mise en commun.

Les enfants attendent à un arrêt défini qu'un groupe de marcheurs en herbe et d'adultes accompagnateurs viennent les chercher pour partir à l'école ou au centre de loisirs... du bon pied !

Suite de l'histoire probablement à l'occasion des accueils de loisirs d'automne : nous envisageons en effet de retenter l'expérience.

Serez-vous de la partie ?

Roulez jeunesse !

Retour en quelques photos sur les accueils de loisirs de Pâques, hauts en couleurs !



Tranches de vie des accueils maternelles, au centre Louis Leroy



Sortie à la ferme pédagogique la Z'âne attitude (Comines), pour les maternelles

Une quinzaine sportive pour les primaires !

Réforme des rythmes scolaires : le point à Wambrechies

Le Conseil Municipal a décidé le report de l'application de cette réforme à la rentrée 2014. Pour le moment, place à la concertation.

Vous en avez certainement entendu parler : le gouvernement a décidé de réformer les rythmes scolaires en allégeant les journées de cours et en étalant par conséquent la semaine scolaire de 4 jours à 4 jours et demi.

Puisque le gouvernement a laissé le choix de la date d'application aux maires, le Conseil Municipal a décidé son report sur la commune à septembre 2014.

Ce délai supplémentaire n'est pas superflu : il va donner du temps à la consultation - lancée en janvier dernier - afin que Conseils d'écoles, parents d'élèves mais aussi dirigeants d'associations, entre autres, puissent s'exprimer.

La ville entend en effet l'appliquer de la manière la plus posée et consensuelle qui soit car les nombreux points restant à trancher (à l'instar de la demi-journée supplémentaire : mercredi matin ou samedi matin ?) auront des conséquences en cascades loin d'être anodines.

Ce délai supplémentaire va permettre, aussi, à la ville de s'organiser. Car qui dit temps scolaire allégé, entend plages horaires supplémentaires d'accueil, par les services municipaux, des enfants dont les deux parents travaillent.

Or tout cela a un coût, et se doit d'être porté avec le souci de la qualité, l'éducation de nos enfants étant fondamentale à plus d'un titre.

Défibrillateurs : Les nouvelles installations

Principale cause de mort subite chez l'adulte (60 000 décès chaque année en France), l'arrêt cardiaque par fibrillation nécessite une défibrillation précoce. Pour que ce geste soit effectué le plus tôt possible, sept défibrillateurs automatiques simplifiés et utilisables par tout le monde sont déjà installés à Wambrechies et six le seront prochainement. Ils effectuent eux-mêmes l'analyse du rythme cardiaque et prennent la décision de la délivrance ou non du choc électrique.



Défibrillateurs déjà en place : Complexe sportif JB Cibié, Avenue du Stade : aux heures d'ouverture | Laboratoire Colin, 471 route de Quesnoy, aux heures d'ouverture | Résidence Obert, 2 rue des Écoles, 24/24 | Ancienne mairie, 2 place du Général de Gaulle, 24/24 | Pharmacie Cambier, 136 rue du Général Leclerc, 24/24 | Mairie de Wambrechies, 2 place du Général de Gaulle, aux heures d'ouverture | Salle Gilles Alain Billiet, Avenue Foch, aux heures d'ouverture. **Défibrillateurs à venir :** Tomate cerise, Avenue Clément Ader, 24/24 | Logement Foyer Petit Paradis, 70, rue Obert, 24/24 | Local Transpole, à côté du 163 avenue du Maire Catteau, 24/24 | École de La Providence, 39 Rue de Marquette, 24/24 | Château de Roberstart sous le porche, avenue Roberstart, 24/24 | Véhicule de Police Municipale : aux heures de service.

FORUM « BULLES DE SANTÉ »,

Le 11 avril, la Mission locale et la Ville ont organisé une journée dédiée à la santé des jeunes. De nombreux ateliers d'information et de discussions leur ont offert les clefs de l'accès aux soins.

FOYER LOGEMENT

Proposé aux personnes autonome âgées de 60 ans et plus, le foyer logement dispose de quelques logements libres.

Renseignement : 03.20.42.66.66 ou 07

LOGEMENT

Domaine de Juliette : plusieurs logements réservés à l'accèsion à loyer maîtrisé, à l'accèsion sociale et au logement social.

Il est ressorti de plusieurs études menées par la Ville portant sur les besoins en logement des habitants, un manque important en matière d'accèsion à la propriété « abordable » pour des ménages à revenus modestes ou moyens.

La Ville a ainsi conventionné avec l'opérateur NEXITY sur l'opération *Domaine de Juliette*,

chemin du Petit Paradis (174 logements collectifs), 10 logements destinés à l'accèsion maîtrisée (plafonds de ressources : PLS (Prêt Locatif Social) et PLS + 20 %, ainsi que 10 logements PSLA (Prêt Social Location Accession) .

Notez que sur les logements restants, 53 logements sont vendus à un bailleur et 101 sont en accèsion libre. Livraison courant 2015.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service logement de la Mairie pour de plus amples informations : 03 28 38 84 29 | logement@wambrechies.fr

Les budgets de la

Le compte administratif 2012 a été validé par l'assemblée délibérante ainsi que les budgets 2013. Les voici présentés dans leurs grandes lignes.

Le Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors du premier Conseil Municipal de l'année, le 24 janvier. Y ont été débattus les grands projets et orientations pour 2013.

Les projets et orientations pour 2013 :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Non-augmentation de la pression fiscale.
- Poursuite du désendettement et non recours à l'emprunt, le dernier emprunt datant de 2008. L'évolution de l'encours de la dette par habitant est d'ailleurs significative : de 2008 à 2013 : 1477, 1371, 1175, 995, 908 et 814 €.
- Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux et requalification de la rue d'Ypres.
- Réaménagement du Parc public.
- Poursuite des études liées aux travaux de performance énergétique et d'accessibilité des bâtiments publics.

Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement :

elles ont été votées pour 1,57 millions d'euros par la majorité, une partie de l'opposition s'abstenant, l'autre votant contre.

Vote du budgets, des taux et subventions :

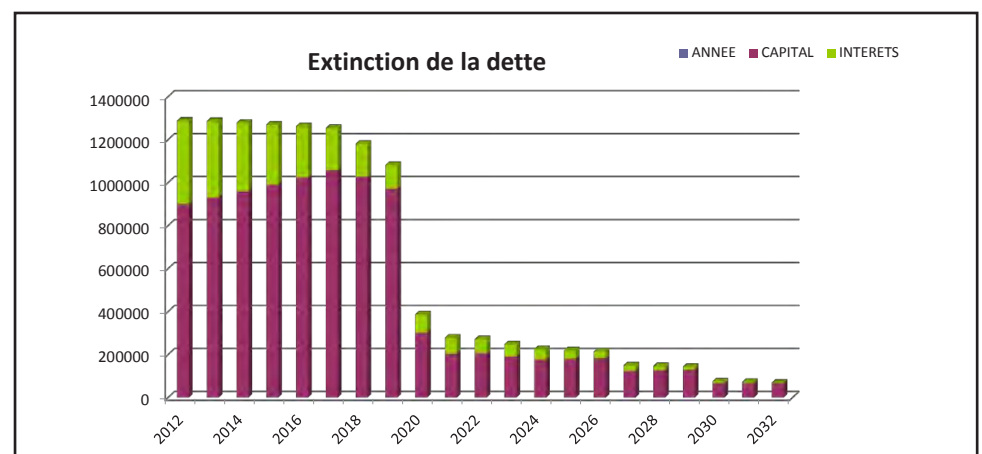
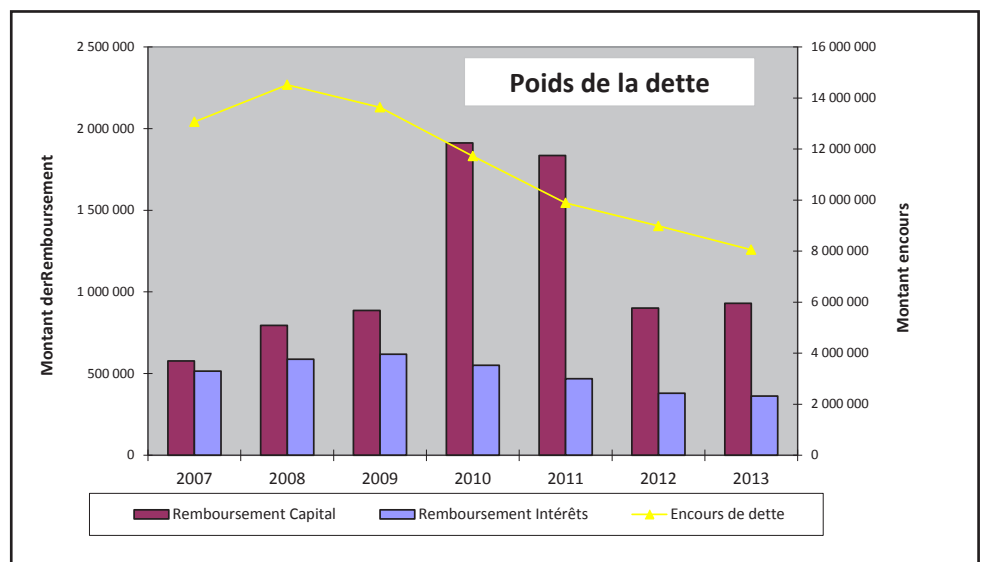
Le 12 février, à l'ordre du jour, figuraient le vote du budget, le vote des taux et celui des subventions.

Les budgets ont, sans surprise, été adoptés à la majorité, les socialistes rejoignant le vote « contre » des écologistes pour le budget principal, tout en s'abstenant pour celui du port de Plaisance.

En revanche, la surprise vint du vote unanime pour les taux des Impôts qui ont été maintenus pour la 17ème année consécutive.

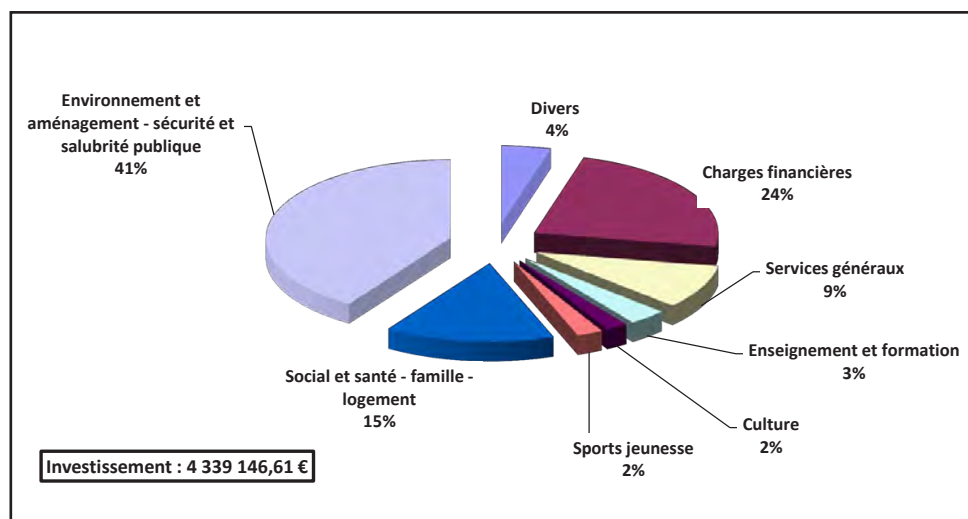
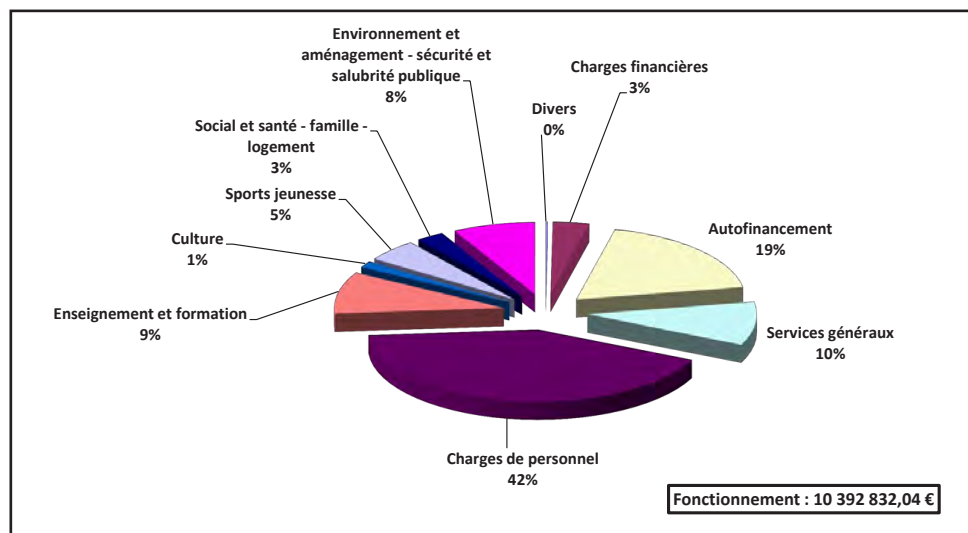


Evolution de la dette



COMMUNE

Fonctionnement et investissement 2013



Budget principal

Le budget principal prévoit pour 2013 10 392 832,04 €, en Fonctionnement et 4 339 146,61 € en Investissement. Les graphiques ci-contre vous donneront la répartition par grandes fonctions de nos dépenses.

Notons en Investissement :

- 1 000 000 € pour le parc public,
- 630 000 € pour l'acquisition du futur local PMI et Ludothèque et les travaux d'aménagement.
- 400 000 € pour la requalification de la rue d'Ypres,
- 1 000 000 € pour le remboursement de la part Capital de nos emprunts.

Budget du port de plaisance :

60 733,54 € en Fonctionnement et 14 546,06 € en Investissement pour l'année 2013.

Comptes de gestion et comptes administratifs

Les comptes de gestion qui n'avaient jamais été approuvés auparavant, ont été votés à l'unanimité ! Quant aux Comptes Administratifs, l'opposition s'est simplement abstenue.

Une première décision modificative a été adoptée pour corriger les recettes fiscales et Dotations de l'Etat après réception des données définitives.

Concernant le Port de Plaisance, l'exercice 2012 s'est soldé par un excédent de 221.39€ en Fonctionnement et 3 336,18 € en Investissement.



Nouveaux commerces

3Dstock

Déstockage (peinture et accessoires)
 Delphine Vanglabeké : 03.20.31.06.31
Zone du supermarché Match face à la station essence.
 Ouverture : jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Et sur rendez-vous.

Infirmières libérales

Deleforterie Violaine & Druart Emilie
 7 jours sur 7, sur rendez-vous, cabinet et domicile.
 06.27.19.39.34 ou 06.27.51.33.35
 144 allée H. Boucher | 59118 WAMBRECHIES

Flowers for Zoé

Caroline Delemazure, Wambrechtaine créatrice de bijoux en porcelaine, cuir et argent.
www.flowersforzoe.fr

Zédibulle

Créé par un Wambrechtain, ce site vous permet d'acheter en ligne des figurines et objets dérivés de vos BD préférées. www.zedibulle.fr

KINE WAMBRECHIES

Masseurs kinésithérapeutes diplômés d'état, rééducation fonctionnelle, kinésithérapie respiratoire, drainage lymphatique manuel, gymnastique médicale, détente. Au cabinet ou à domicile.
 François Herbin : 03.28.52.64.69 ou 06.73.54.17.70 et
 Simon Soyez : 03.28.52.64.69
 505 rue Obert | 59118 WAMBRECHIES

Institut Mary Cohr

Solange Lefebvre, esthéticienne
 Soins du visage, épilation, soins du corps, UV
 Du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h. 03.28.36.18.41
 91 rue du pont levis | 59118 WAMBRECHIES

BALSAMIQUE RESTAURANT

Benjamin Bajoux vous accueille du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 19h30 à 22h.
 03.20.93.68.55
 13 pl. du Gal de Gaulle | 59118 WAMBRECHIES
 Il est possible de vous recevoir en dehors de ces jours d'ouverture pour vos banquets professionnels ou événements familiaux.

Reflex-O

Cédric Dutilleul vous invite à venir découvrir les biens faits de la réflexologie plantaire ou du Amma, du lundi de 14h à 19h et du mardi au vendredi de 10h à 19h, et sur rendez-vous. 06.58.76.59.46
 1060 rue d'ypres | 59118 WAMBRECHIES
reflexo59@gmail.com | www.reflex-o.eu

Erratum : Une coquille s'est glissée dans le calendrier 2013. A la demande de M ROSIER nous la corrigeons : M François ROSIER, kinésithérapeute, collabore avec Elodie BOURGOIS - BRANDT, Nicolas JANNOT, et non avec M Christophe DELATRE.

Un centre équestre ouvre ses portes à Wambrechies

Situé au Hameau de la Vigne, un tout nouveau centre équestre a ouvert ses portes. Il accueille les chevaux dont vous êtes propriétaires et, dès la rentrée prochaine, un Poney Club. Labellisé « École française d'équitation », vous pourrez y pratiquer l'équitation classique et de loisirs, de l'initiation à la compétition.



Sophie Viallet, exploitante agricole indépendante, vous accueille dans un cadre bucolique à l'ambiance familiale et met à votre disposition vingt-deux boxes propriétaires, un club house, un manège, trois carrières, une piste de galop, des paddocks pour chevaux propriétaires ainsi que deux ronds de longe dont un deviendra marcheur par la suite.

Dans ce havre de paix, vos chevaux seront au paradis : nourris avec des granulés (trois fois par jours) et du foin (deux fois par jour). Aire de pansage, carré et douches sont à disposition.

Les intervenants extérieurs sont autorisés sous conditions.

Vous pourrez partir en balade sur des chemins équestres balisés jusqu'à la Deûle.

Quelques journées portes ouvertes seront organisées cet été. Pour tout renseignement vous rapprocher du club.

En septembre, c'est au tour du poney club d'accueillir enfants et adultes les mercredis, et samedis de 9h à 12h et 14h à 18h.

Pour tout renseignement : 06.47.53.15.19, chemin des Trois Fétus à Wambrechies, sophie.viallet@gmail.com | page Facebook, centre équestre de Wambrechies..





Régie publique ou délégation
de service public :

L'eau en débat

Le contrat de distribution d'eau sur la Métropole, confié depuis trente ans à Eaux du Nord (Suez), arrive à terme en février 2015. Le Conseil communautaire doit se prononcer dans quelques jours, le 21 juin, quant au mode d'administration futur : reprendre la gestion de l'eau en régie publique à l'instar de la Ville de Paris, ou repartir sur une délégation de service public confiée à un prestataire privé ?

Cela peut vous sembler anecdotique mais n'en doutez pas, le choix de la régie publique ou de la Délégation de Service Public (DSP) porte en lui de nombreuses conséquences à moyen et long terme.

Enjeu : la sécurisation de l'alimentation en eau de la métropole, l'assainissement et ses nécessaires investissements, et la tarification. En d'autres termes et pour les années futures : quelle eau dans vos robinets, et à quel prix ?

Après plusieurs débats communautaires menés l'automne dernier, un conflit juridique avec l'actuel délégataire, le délicat choix du mode de tarification (sociale ? quantitative ?), l'exemple du récent revirement de la Mairie de Paris qui a repris en mains propres la gestion et la distribution de l'eau, le choix que feront vos Conseillers communautaires mardi 21 juin est complexe, et primordial.

Une bonne partie du hiatus porte sur deux points principaux :

> une société délégataire a-t-elle intérêt à réaliser des investissements lourds afin de permettre une bonne gestion de l'eau qui irait au-delà de son contrat ?

> la sphère publique a-t-elle les moyens et les compétences pour gérer efficacement la collecte, l'assainissement et la distribution de l'eau alors qu'elle l'a déléguée depuis des décennies ?

Si environ 80% de la gestion de l'eau dans le monde est sous régie publique (même aux Etats-Unis !), ce n'est en effet pas le cas en France. Il s'agit même de l'inverse : 80% de la gestion/distribution de l'or bleu est confiée par délégation aux mastodontes d'envergure mondiale que sont Veolia, Suez et la Saur.

Leur expertise est certaine. Leur intérêt à réaliser de lourds investissements (problèmes de fuites, d'assainissement...), un peu moins...

Si les Elus de l'opposition ont décidé de botter en touche en demandant le report de ce choix, l'actuelle majorité attend une décision ferme afin de respecter le calendrier prévu, et rebondir après un partenariat compliqué pour ne pas dire douloureux avec Eaux du Nord.

Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) a en effet émis il y a trois ans un titre de recette de 115 millions d'Euros (!)* à l'encontre d'Eaux du Nord, principalement en raisons d'investissements non réalisés, amende que la société conteste évidemment. Le Tribunal Administratif a d'ailleurs donné raison à Eaux du Nord en annulant ce titre en février dernier. Le conflit n'est cependant pas clos, Martine Aubry, Présidente de LMCU, ayant fait appel...

Une guerre qui pourrait peser lourd dans le choix que devront faire vos Conseillers communautaires car la reprise en régie publique éviterait ce type de conflit...

** Cette somme correspond à des placements financiers -et à leurs intérêts, moins quelques investissements menés depuis- effectués par la société Eaux du Nord dans les années 90 avec de l'argent qui aurait dû être, selon Lille Métropole, injecté dans l'entretien et la modernisation du réseau de distribution d'eau.*

Ce litige financier, véritable imbroglio juridique, s'ajoute à une longue liste de mésententes et d'impasses entre Lille Métropole Communauté Urbaine et son délégataire, symbolisées par une vingtaine d'avenants ajoutés au contrat initial signé en 1985.

Pass Pass



Exit billets et cartes d'abonnement : Transpole lance dès le 25 juin Pass Pass, son nouveau système de billetterie à base de carte.

Plus simple, plus pratique, plus mobile : Pass Pass se présente sous la forme d'une carte, toute simple, et remplace tous les systèmes existants.

Cette carte se décline en trois versions, adaptées à l'usage que vous faites du réseau métropolitain (et même au-delà : les TER sont concernés !):

La carte personnelle

Elle s'adresse aux abonnés et aux voyageurs réguliers Transpole et permet de regrouper sur une seule et même carte tous les services et abonnements.

Avec elle, vous pouvez charger vos abonnements (Vivo, Rythmo, Adagio, etc), vos titres occasionnels (trajet unitaire, pass'journée...) ainsi que vos abonnements V'Lille, TER, Arc en Ciel et Lilas Autopartage !

Pour vous la procurer, allez faire un tour sur passpass.transpole.fr ou en agence mobilités dès le 25 juin : elle est gratuite jusqu'au 30 septembre 2013 (4€ au-delà) et restera valable 5 ans.

La carte non personnalisée

Cette carte s'adresse aux usagers occasionnels. Avec elle, stockez facilement plusieurs titres occasionnels Transpole à volonté : trajets unitaires, pass'journée, etc.

Par exemple : 5 trajets unitaire + 2 pass'journée.

Pour vous la procurer, rendez-vous aux distributeurs ou en agence Transpole (2€).

La carte de tickets rechargeables

Avec cette carte qui s'adresse aux voyageurs très occasionnels, vous pouvez charger une catégorie (et une seule) de titres occasionnels.

Par exemple : 10 trajets unitaire, que vous pouvez évidemment recharger quand vous le souhaitez. Si vous voulez par la suite y charger des trajets ZAP ou des pass'journée, il vous faudra prendre une nouvelle carte (0,20€)

La carte/ticket est à acheter en agence mobilité, dans les bus ou aux distributeurs, dès le 25 juin.

Adoptez le nouveau réflexe je bipe, je passe.

Dès le 25 juin, quel que soit le support, carte personnalisée, impersonnelle ou carte/tickets, que vous soyez abonné ou non abonné, c'est le même geste pour tous.

Que ce soit dans le bus, dans le tram, dans le métro, le TER, à chaque montée et à chaque correspondance, mon geste Pass Pass, c'est je bipe, je passe.

Pour plus d'information
contactez Transpole :
> 03 20 40 40 40

Conseils Municipaux

Voici un résumé des principales décisions prises lors des Conseils Municipaux des 24 janvier, 12 février et 2 mai derniers.

Conseil Municipal du 24 janvier

LICENCE IV – CESSION AU PROFIT DE M. DOURDIN DIRECTEUR DE LA GUINGUETTE DE LA MARINE

M Franck Dourdin, Directeur de la *Guinguette de la Marine* à Lille, sollicite la ville pour l'achat d'une licence IV en vue d'ouvrir une guinguette sur le port de Plaisance.

Le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre, décide la vente de la licence IV à M Dourdin au prix de 4 000€, autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Me Adiasse, notaire associé à Armentières, pour l'élaboration de l'acte notarié et à signer tout acte devant intervenir dans ce contexte.

ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE AUTOMATIQUE ET DE QUATRE ARMOIRES EXTERNES -lire page 9

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE -lire page 10

VALIDATION DU DIAGNOSTIC PARTAGE DE L'AGENDA 21 INTERCOMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce diagnostic partagé qui servira de base au plan d'actions.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « COURS D'EAU ET CANAUX DOMANIAUX SUR L'ENSEMBLE CANAL DE ROUBAIX, MARQUE CANALISÉE ET BRANCHES DE CROIX ET DE TOURCOING » À LMCU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le transfert de cette compétence à Lille Métropole Communauté Urbaine, déclare que le transfert sera effectif dès la prise de l'arrêté préfectoral à intervenir, approuve dans les mêmes termes la délibération n°12 C 0702 votée par le Conseil de la Communauté Urbaine de Lille le 14 décembre 2012.

Conseil Municipal du 12 février

RUE DE BONDUES – VENTE DE PARCELLES A LA SCCV ECOSPACE

Le Conseil Municipal, par 26 voix pour et 3 contre, décide la vente sans condition suspensive de parcelles d'une superficie de 31 984 m² au prix de 65€ HT le m² au profit de la SCCV Ecospace, sollicite l'Etude de Me Osset et Brion, notaires associés à Wambrechies pour l'élaboration de l'acte notarié (les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur), et autorise M le Maire à signer tous actes devant intervenir dans ce contexte.

SERVICE CIVIQUE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SIVOM ALLIANCE NORD OUEST

Cette année, la ville souhaite renouveler cette action en accueillant de nouveau quatre jeunes sur les missions suivantes :

- > mission en faveur des personnes âgées pour créer du lien social et favoriser le lien intergénérationnel
- > mission en faveur de l'environnement (sensibilisation, entretien et protection des espaces verts)
- > mission en culture et loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire à signer une nouvelle convention avec le SIVOM Alliance Nord Ouest qui assure notamment la

gestion administrative du projet et des jeunes recrutés.

VOTE DU TAUX DES IMPOTS lire page 10

Conseil Municipal du 2 mai

RUE DES MESANGES – RETROCESSION DE PARCELLES A TITRE GRATUIT AU PROFIT DE LA VILLE

L'Association Syndicale Libre des colotis du Clos Sévigné a émis le souhait de rétrocéder à la ville les parcelles correspondant au chemin d'accès à l'école maternelle Mme de Sévigné et trois autres petites parcelles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition à titre gratuit de ces parcelles d'une superficie respective de 6 m², 95 m² et 133 m² au profit de la ville, autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Me Osset et Brion, notaires associés à Wambrechies pour l'élaboration de l'acte notarié et pour signer tous actes devant intervenir dans ce contexte.

RESTAURATION D'UNE BIBLE – DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

La ville a retrouvé dans ses archives une bible datant de 1560. L'ouvrage est grandement endommagé : infestation d'insectes, feuilles moisies, tâches d'humidité, déchirure, etc. La dimension matérielle du livre en tant qu'objet et en tant que témoin du fonctionnement de l'imprimerie au XVIème siècle et de la circulation des livres à cette époque justifie, d'autant plus que le contenu, une restauration et éventuellement une numérisation de l'ouvrage.

A ce titre, le Conseil Municipal, par 25 voix pour, 1 contre et 1 abstention, autorise M le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour soutenir une telle opération dont le coût est estimé à 1 300 € TTC pour la restauration et 350 € pour la numérisation.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 – BUDGET PRINCIPAL & PORT DE PLAISANCE -lire p 10 & 11

REPRISE DE PROVISION

Pour des raisons de salubrité publique, la ville a effectué, pour le compte et à la charge du propriétaire, le nettoyage d'une propriété sise rue du Général Leclerc.

Par délibération en date du 12 février 2013, le Conseil Municipal a décidé d'accepter une remise gracieuse partielle en faveur du propriétaire pour un montant de 4 000€. En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la reprise partielle de cette provision pour un montant de 5 457€ (représentant la somme payée par le propriétaire et le montant de la remise partielle).

CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS

Pour des raisons de salubrité publique, la Ville a effectué, pour le compte et à la charge du propriétaire, le nettoyage de la propriété sise 465 rue de l'Agrippin. Un titre de recettes a été émis pour un montant de 2 940€ à l'encontre du propriétaire des lieux. Cependant et compte tenu de la situation sociale et financière de cette personne, le recouvrement de cette somme est compromis. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de

constituer une provision pour dépréciation d'actif circulant.

PAIEMENT DES FRAIS DE REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DE CONSULTATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer le paiement des frais de reprographie des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) sur support papier.

PRESTATIONS PERISCOLAIRES, ACCUEILS DE LOISIRS, ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE : REVISION DES TARIFS -lire page 7

IMMEUBLE SIS AU N° 8 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À WAMBRECHIES EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE – MISE A DISPOSITION DU PUBLIC D'UN DOSSIER PRESENTANT LE PROJET SIMPLIFIE D'ACQUISITION PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide qu'un dossier présentant le projet simplifié d'acquisition publique, ainsi que l'évaluation sommaire de son coût, sera mis à la disposition des citoyens pendant une durée d'un mois soit du 21 mai 2013 au 21 juin 2013 inclus. Un registre en mairie sera ouvert durant la même période, dans lequel le public pourra formuler ses observations qui seront ensuite consignées au registre.

A l'issue de la période de consultation, le dossier et les éventuelles observations émises par le public seront transmis à M. le Préfet du Nord qui se prononcera sur l'utilité publique du projet, la cessibilité de l'immeuble, la collectivité publique ou l'organisme bénéficiaire de l'expropriation, et le montant de l'indemnité provisionnelle d'expropriation.

CONVENTION DE COOPERATION RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

L'objectif du PPBE est la prévention des effets du bruit, leur réduction et la protection des zones calmes. Il doit recenser les mesures réalisées durant les dix dernières années et proposer celles que la collectivité souhaite mettre en place pour les prochaines années. Chaque commune concernée est tenue d'élaborer un PPBE pour son territoire, tout comme Lille Métropole, en sa qualité de gestionnaire d'infrastructures supportant des trafics supérieurs à trois millions de véhicules par an. Il est envisagé que Lille Métropole Communauté Urbaine propose son assistance et son accompagnement aux communes pour l'élaboration de ce plan. Le coût prévisionnel de cette prestation est estimé pour la commune de Wambrechies à 2 500€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer une convention de coopération.

Retrouvez l'intégralité

des comptes-rendus

des Conseils Municipaux sur

wambrechies.fr

(documentation/délibérations)



AVEC VOUS, WAMBRECHIES

Chers Concitoyens, Chères concitoyennes,

Contrairement aux vœux de sortie de crise imminente, il faudra encore attendre quelques mois. Budgétairement, une commune se doit de tenir compte de l'état économique pour orienter ses priorités...

Et voilà l'travail : investissement colossal sur le parc du Château, création de jardins « à la française », implantation d'un kiosque à musique (**coût estimé à l'équivalent de deux maisons !**), implantation d'un arboretum avec des essences exogènes – quand on voit ce que sont devenus les oliviers du Rond-Point *Match*... ça fait cauchemarder !

La facture de cette « poudre aux yeux » ne peut laisser indifférent : Robersart n'est pas Versailles et ne nécessite absolument pas une telle gabegie !

Rappelons-le : notre Commune compte 10 000 habitants, elle n'a ni bibliothèque publique, ni médiathèque, ni ludothèque, ni équipement culturel digne de ce titre !

Quand trouvera-t-on les priorités ? ...À l'heure actuelle, la priorité de nos « apolitiques », c'est « à droite toutes ! », c'est d'ignorer les dimensions sociales et culturelles à la faveur de dépenses fastueuses et de pur prestige. Nous, nous souhaiterions mettre des « STOP ». Juste histoire de remettre le sens des priorités !

Bon été à toutes et tous... s'il arrive enfin !

Groupe « Avec Vous Wambrechies »

F. Ducroquet K. Delebecq C. Lapère

REUSSIR WAMBRECHIES

Un nouveau Président, un nouveau gouvernement et, bizarrement le désengagement de l'Etat se poursuit... Cette année encore, nous avons constaté une diminution des dotations, sans compter le coût de la réforme des rythmes scolaires, à charge des communes et des parents, évalué de 50 à 150€ par enfant.

Localement, les élus d'*Avec Vous Wambrechies* se plaignent de ne pas obtenir d'analyse rétrospective et prospective de notre part, documents indispensables à l'élaboration d'un budget. Qu'ils soient rassurés, l'élaboration des budgets depuis 20 ans est très claire et si les documents officiels ne suffisent pas, il y a toujours les explications dans les bulletins. Et contrairement à ce qu'ils prétendent, la Loi ne nous impose nullement de communiquer nos documents de travail.

Quant aux perspectives, elles sont détaillées dans les AP/CP (*Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement*) qui reprennent les opérations s'étalant sur plusieurs exercices.

Depuis plusieurs années la ville se désendette et le fera encore, le poids de la dette par habitant étant passé de 1 477€ en 2008 à 814€ cette année. Nous pensons bien gérer les finances et plus généralement les affaires de la commune.

L'opposition regrette l'absence de médiathèque,

de salle polyvalente, d'une deuxième crèche... Soyons réaliste : il n'existe pas de solution miracle pour financer tous ces équipements, alors patience....

Certains vont même jusqu'à reprocher le manque de logements sociaux alors que nous sommes tout près de la norme imposée ; et alors que nous exigeons 30% de social dans tous les nouveaux programmes !

Enfin, un tarif différencié pour la restauration scolaire... Les élus d'*Avec Vous Wambrechies* prétendent que nous appliquons une double peine aux familles qui ont de faibles revenus ! C'est entièrement faux : ces familles ont la possibilité de se rapprocher du CCAS qui peut leur apporter une aide. C'est même exactement le contraire, la Ville prenant en charge plus de 50% du coût de la restauration. Et grâce à quoi ? Aux impôts des autres familles. Si nous appliquons un tarif progressif, ce sont elles qui subiraient la double peine puisque leur participation serait proportionnelle à leurs revenus. Le prix demandé est, enfin, inférieur au prix de revient moyen d'un repas pris à la maison selon les barèmes de l'Etat.

Alors cessons ces « chamailleries » et travaillons sérieusement dans l'intérêt de nos concitoyens.

Malgré la morosité ambiante et le temps automnal de ce printemps, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

POUR SERVIR WAMBRECHIES

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Un homme de télévision, sinon célèbre, au moins fort connu, disait récemment, suite à la réforme de France Télévision, que nous étions revenus aux temps « du pain et des jeux ». Souhaitons, pour nos communes, suite à la crise économique actuelle, que sa prédiction ne se réalise. Force est toutefois de constater que peu de projets sont en cours et qu'ils ne concernent que très partiellement la vie sociale et culturelle de nos concitoyens. Est-il possible de penser à une vie meilleure, à une égalité des chances pour nos enfants dans un proche avenir ?

Retrouvez-nous sur :

<http://wambrechies.parti-socialiste.fr>

Vie citoyenne

Cambriolages : quelques conseils utiles

Vous n'êtes pas sans savoir que la ville, et plus largement le secteur Nord-Ouest de la Métropole, sont victimes d'une recrudescence des cambriolages depuis plus d'un an. À la veille des départs en vacances, voici quelques conseils utiles et faciles à mettre en oeuvre.

7 Français sur 10 sont cambriolés au moins une fois dans leur vie... Le risque n'est donc pas à prendre à la légère.

À la veille des grands départs estivaux, voici quelques conseils gratuits et utiles qui peuvent repousser les cambrioleurs.

Le premier d'entre-eux est lié aux temps. Forcer une porte ou une fenêtre est l'acte le plus délicat pour un cambrioleur. Le temps imparti au forçage est donc fondamental : plus vous lui mettez des bâtons dans les roues, plus il sera enclin à abandonner.

Veillez donc tout simplement à fermer vos volets et à verrouiller toutes vos serrures, même celles de vos portails.

Ce ne sera jamais suffisant dans l'absolu, mais si les cambrioleurs ne pénètrent pas en 3 minutes

chez vous, ils iront voir ailleurs. Chaque seconde gagnée est donc importante.

En cas d'absence prolongée, et si vos ouvrants ne vous semblent pas résistants, faites preuve d'imagination : une barre solide posée en travers d'une fenêtre et en bloquant l'ouverture est une solution honorable.

Solidarité et vigilance

Prenez, aussi, contact avec vos voisins, veillez sur leurs habitations afin qu'ils veillent sur la vôtre. Relevez leur courrier s'ils partent longtemps afin de ne pas donner d'indices aux cambrioleurs, et demandez d'en faire de même avec le vôtre.

Si vous constatez un comportement douteux (véhicule passant et repassant à faible allure par exemple, et dont vous aurez relevé la plaque,

mais aussi la couleur, la marque...), n'intervenez pas vous-même mais appelez immédiatement la police (17).

Ne faites pas entrer chez vous des inconnus, et signalez, là encore à la police, le passage de personnes se présentant comme des démarcheurs -surtout s'ils posent des questions ayant trait à vos habitudes de vie et vos biens. Ils seront contrôlés dans le cadre de la législation sur le travail.

Une dernière chose : en cas de cambriolage, prévenez immédiatement la police, ne touchez à rien, ne rangez rien avant son arrivée, afin qu'elle puisse éventuellement relever des indices permettant d'identifier les cambrioleurs.

police : n°17

Florilège d'images



Les services techniques et les plaisirs de la neige | Mars 2013



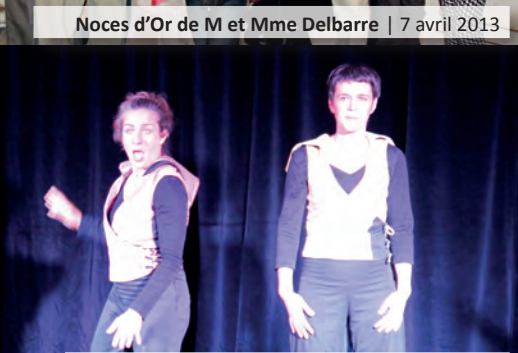
Noces d'Or de M et Mme Delbarre | 7 avril 2013



Noces d'Or de M et Mme Lamblin | 14 avril 2013



Noces d'Or de M et Mme Tournemine | 20 avril 2013



Histoire(s) à en perdre la tête | 24 février 2013



Concours photos : *Sortez de l'ordinaire* | 1er mars 2013



Ciné soupe | 5 avril 2013



Hommage aux 90 fusillés du Fort du Vert Galant
30 mars 2013



Commémoration du 8 mai 1945 | 8 mai 2013



Accordéons nous, Mathilde Braure | 24 mai 2013



Départ en retraite de Dolorès Knockaert | 24 avril 2013



Remise de la médaille du travail | 1er mai 2013



Noces d'Or de M et Mme Blain | 25 mai 2013